

Comité National français de Géodésie et de Géophysique

--:--:--:--:--

SECTION d'HYDROLOGIE SCIENTIFIQUE

--:--:--:--:--

SEANCE du 19 NOVEMBRE 1935

--:--:--:--:--

- ORDRE du JOUR -

- M. FROLOW - Sur la méthode de Labrouste et la notion des limites du régime des cours d'eau.
- Compte-rendu des travaux de M.M. l'Abbé POUGET, N. CASTERET, L. BALZAN.
- Problème de l'artésianisme (Décret-loi du 8 août 1935 : Artésianisme et Baguette).
- Radiesthésie (A propos des communications de MM. le Ct GORCEIX et O. MENGEL).
- Questions diverses.

--:--:--

PROCES-VERBAL

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. E.A.MARTEL.

Etaient présents : M. le Président MARTEL, MM. BEAU, BOURCART, COYNE, DEYMLÉ, DIENERT, FROLOW, GENISSIEU, GORCEIX, HUBERT, IMBEAUX, KREITMANN, LAURENT, LUTAUD, MALTERRE, G.F. PASTEUR, RABOT, de RHAM, SENTENAC, URBAIN, GUILLERD, Secrétaire.

M. PÉAUD était représenté par M. BLANC.

Absents excusés : MM. DOLLÉ, de LAUNAY, RUSSO, VIGNEROT, VIRE.

M. le Président en ouvrant la séance rend hommage à la mémoire de M. Pierre IDRAC du Comité National français, décédé fin juin à l'âge de 50 ans.

Météorologiste et physicien, M. Pierre IDRAC devait accompagner le Dr CHARCOT au Groenland, mais la maladie le contraignit à abandonner l'expédition aux îles Féroë; rapatrié il devait mourir quelques mois après.

Petit-fils de l'architecte Théodore BALLU, fils du sculpteur IDRAC, mort prématurément, mais qui néanmoins a laissé quelques belles oeuvres, neveu de l'archéologue Albert BALLU et du critique d'art Roger BALLU, Pierre IDRAC était lui-même un esprit des plus distingués. Il s'intéres-

sait à la question des puits souffleurs de la craie; il en avait découvert plusieurs dans le pays de Caux et la section s'apprêtait à recevoir dans son sein ce collègue aimable et charmant.

M. le Président aborde rapidement la catastrophe de la Grande Chartreuse; on ignore encore ses causes; a-t-on commis une imprudence par suite d'une mauvaise utilisation des eaux souterraines ? Rien ne permet de l'affirmer pour le moment.

Des félicitations sont adressées à M. Jean LAURENT, animateur de la "Revue Générale de l'hydraulique" dont le deuxième numéro vient de paraître. Cette publication a reçu le meilleur accueil.

Sur la proposition de M. le président, il sera demandé à M. Jean LAURENT s'il veut bien, dans cette revue, rendre compte des séances de la Commission.

M. le Président remercie M. COYNE d'avoir bien voulu accepter, malgré leur remise tardive, les pièces justificatives se rapportant à la subvention accordée en 1934 par le ministère des travaux publics.

M. le Président donne lecture d'une lettre émanant du ministère de l'Agriculture qui remercie la section de la nomination de MM. MAITROT et VIGNEROT au Comité national français et qui signale que la Station expérimentale d'hydraulique agricole et de génie rural aurait le plus grand intérêt à être tenue au courant d'une façon permanente des travaux de la Section d'hydrologie scientifique en raison de la connexité des travaux des deux organismes.

Il sera répondu que la nomination de M. BLANC, Ingénieur en chef du Génie rural, Directeur de la Station expérimentale d'hydraulique et de Génie rural, sera proposée à l'Assemblée générale en juin prochain. M. le président souhaite d'ores et déjà la bienvenue à M. BLANC qui, en qualité de représentant de M. PREAUD, assiste à la séance, et lui demande de bien vouloir désormais prendre place aux réunions de la section, à titre personnel.

M. le Président soumet également les propositions de présentation à la prochaine assemblée générale de MM. GRANDJEAN, successeur de M. de LAUNAY au service de la Carte géologique et Léon BERTRAND, professeur à la faculté des Sciences, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique.

A la suite de l'Assemblée générale du 8 juillet, M. LACROIX, par l'intermédiaire du général PERRIER, a proposé qu'il soit procédé à la radiation des membres qui ont rompu tout contact avec le Comité.

D'une discussion à laquelle prennent part MM. MARTEL, HUBERT, IMBEAUX, GUILLERD, LUTAUD, URBAIN, il ressort qu'il serait désirable, du point de vue financier, de cesser l'envoi des publications et comptes-rendus aux membres qui ne s'intéressent plus aux travaux de la section, mais que cette discrimination apparaît particulièrement délicate. Finalement il est décidé de demander au général PERRIER quelle est, pratiquement, la règle générale envisagée dans les autres sections; celle-ci sera appliquée par la nôtre.

M. IMBIAUX suggère d'envoyer en franchise postale, par l'intermédiaire des préfectures, les correspondances destinées aux membres qui sont en relation directe avec ces dernières.

Répartition du Livre de l'Abbé GAURIER. A la demande de M. Jean LAURENT, il est décidé d'attribuer un des exemplaires disponibles à la Société hydrotechnique de France. Un autre exemplaire est attribué, sur la demande de M. URBAIN, à l'Institut d'hydrologie.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

Radiesthésie. M. le président souligne l'ampleur des comptes-rendus de presse concernant les congrès radiesthésiques et les expériences auxquelles se livrent, sur le terrain ou sur plan, les fidèles de la baguette et du pendule.

Il rend hommage au zèle que le Commandant GORCEIX déploie afin de maintenir ce problème dans le plan scientifique, - à l'impartialité dont il a toujours fait preuve et que l'on peut apprécier une fois de plus dans sa brochure "Enquête sur l'état de la radiesthésie en France".

M. MENGEL, de Perpignan, membre de la section et sourcier lui-même, a également publié un opuscule intitulé "Ce que l'on peut penser des sourciers d'après le pourcentage de leurs insuccès, leur terrain psychologique et son exploitation". Ses suggestions sont les suivantes :

1°- Que la science officielle française consiste à étudier les radiations détectées par la baguette, les rayons W, et que cette étude soit dirigée par un géophysicien de haute notoriété scientifique, apte à refuser toute compromission avec ceux qui tirent profit de la radiesthésie, si bien en cour qu'ils soient.

2°- Que les pouvoirs publics mettent les communes en garde contre l'exploitation à laquelle elles sont en butte de la part du sourcier et de son concurrent commercial le "géophysicien sans titre" et que ne soit autorisé sous aucune rubrique un mandatement de dépenses relatives aux recherches d'eau avant contrôle du géologue officiel.

M. le président rappelle en effet les affirmations surprenantes de certains radiesthésistes, selon lesquels toutes les sources viennent directement soit de la mer, soit des glaciers (celle de la Seine en particulier suivrait un trajet qui amènerait les eaux à plus de 400 mètres de profondeur; malheureusement on ne comprend pas pourquoi elles ne sont pas réchauffées ...) ou qui ont parait-il décelé un courant d'eau large de 9 Kms parcourant le centre de la France à 150 mètres de profondeur.

Lorsque les affirmations peuvent être vérifiées, les résultats obtenus sont moins brillants: les recherches entreprises à Chaumont pour retrouver les restes de la malheureuse petite Nicole MARESCOT n'ont rien donné.

M. le président déplore avec M. de LAUNAY que les dires fantaisis-

tes des sourciers coûtent chaque année très cher aux communes. La Ville de La Baule a ainsi dépensé 600.000 francs pour forer un puits qui a donné de l'eau, mais de l'eau salée ...

M. URBAIN signale que lors du congrès international des Mines, de la Métallurgie et de la Géodésie appliquée, auquel assistait d'ailleurs M. Henry de France, sourcier honorable et sincère, la Section de Géologie a émis un voeu demandant aux pouvoirs publics intéressés : Ministères des travaux publics, de la Santé publique, de l'Agriculture, de l'Intérieur, de prendre des mesures de protection.

A ce même congrès M. DOLE a estimé que les sourciers coûtaient chaque année aux communes une dizaine de millions.

M. le président, après avoir cité des exemples célèbres d'hommes qui détenant la vérité ne purent cependant convaincre leurs contemporains, estime qu'il n'y a pas lieu de faire une opposition systématique; il demande à la Section si elle désire continuer à s'occuper scientifiquement de cette question, auquel cas une commission spéciale serait chargée de ces travaux.

Un échange de vues a lieu à ce sujet.

M. IMBEAUX signale qu'une expérience a déjà été tentée par l'Académie des Sciences peu de temps après la guerre. Il s'agissait pour les sourciers faisant partie de la compétition de repérer l'aqueduc qui traverse le parc de Versailles. Aucun d'eux n'a réussi.

M. SENTENAC remarque que l'activité des sourciers est périodique; il y a un an, à l'occasion du projet des Vals de Loire, la Ville de Paris a été inondée de lettres de sourciers. M. SENTENAC a cherché, à cette époque, à se documenter sur la question; il a trouvé de nombreux renseignements favorables aux sourciers, mais très peu de documentations sur leurs échecs. Il serait intéressant de combler cette lacune.

M. le président craint que l'on se heurte à une difficulté juridique du fait de la loi sur la diffamation, mais on pourrait tourner cette difficulté en ne citant pas les noms.

M. LUTAUD est d'avis de ne pas se désintéresser de la question. S'il était reconnu par un organisme officiel que certains sourciers sont de véritables charlatans, il y aurait lieu de savoir si le fait de les démasquer constitue une diffamation.

M. LUTAUD met la section en garde contre les pseudo réussites qui ont été dictées, non par les dons de baguettisant que possédait l'opérateur, mais par ses connaissances hydrologiques et géologiques, ainsi que cela s'est produit plusieurs fois à sa connaissance (St Raphaël et Fréjus).

M. BOURCART estime que la baguette peut traduire un mouvement inconscient.

M. GORCEIX expose sa pensée sur ce problème de radiesthésie qu'il considère comme n'étant pas encore au point; il préférerait que la Section laissât la question en sommeil pendant quelque temps, de manière à la pouvoir mieux juger ensuite.

Il divise actuellement les radiesthésistes en deux classes : les puisatiers et les lecteurs sur plan.

Il estime que l'utilisation des premiers n'est pas à dédaigner, à condition de se borner à utiliser ceux qui ont une réputation locale bien et dûment établie par des réussites habituelles. Les lecteurs sur plan ou télé-radiesthésistes ne réussissent que par hasard et M. GORCEIX ne croit pas à leur prétendue science. Il cite à ce sujet une expérience faite par la Société de l'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques :

"Un lot de médailles d'argent était placé dans une des 10 pièces d'une maison; tous les 3 jours ce lot était déplacé et mis dans une autre pièce. Un plan orienté était remis à chacun des lecteurs sur plan qui devait chaque fois indiquer dans quelle pièce se trouvait le lot de médailles.

Certains ténors de la sourcellerie qui avaient hautement approuvé cette expérience et avaient promis leur concours se sont dérobés par la suite;— 86 opérateurs ont cependant répondu à cette invitation. Chacun d'eux ayant donné 10 réponses, il y eut 860 réponses.

Les résultats publiés le 19 Octobre dans la "Vie Catholique" ont donné les résultats suivants : 86 réponses exactes, 774 réponses fausses.

Les 86 réponses exactes se répartissaient comme suit :

Opérateurs	Réponses exactes
31	0
33	1
14	2
7	3
1	4

Le calcul des probabilités a donné :

32	fois	0
32		1
16		2
5		3
1		4

Les indications données par le hasard sont donc sensiblement aussi sûres que celles obtenues à l'aide de la baguette.

M. GORCEIX préfère cette conception d'expérience à la recherche des réussites ou des échecs pour en déduire un pourcentage. En effet

cette recherche est inextricable et ne signifie rien, étant donné le parti pris auquel on se heurte dans les deux camps.

La découverte du corps d'un noyé dans le Tarn grâce à des indications fournies par des téléradiesthésistes ne résiste pas à un examen approfondi.

Les diagnostics médicaux à l'aide du pendule sont également fort suspects.

Après cet échange de vues la section fait siennes les conclusions de M. MENGEL et décide de nommer une commission qui s'occupera spécialement de radiesthésie. Cette commission comprend : M. le président MARTEL, MM. COYNE, BLANC, DIENERT, DOLLÉ, GORCEIX, GUILLERD, HUBERT, LABROUSTE, LAURENT, LUTAUD, PASTEUR, ROTHE, SENTENAC, URBAIN.

Elle se réunira au laboratoire de M. LUTAUD, à la faculté des Sciences, à une date assez proche et qui sera fixée ultérieurement.

M. GORCEIX, après avoir fait toutes réserves sur l'utilité de la nouvelle commission, précise qu'il a tenu à en faire partie pour défendre ce qu'il y a de scientifique à la base de la radiesthésie; il y existe en effet des phénomènes naturels réels, plus ou moins inconnus des opérateurs. M. GORCEIX espère qu'un jour on pourra se passer du penduliste ou du baguettisant et enregistrer directement les phénomènes sur des appareils scientifiques. Un premier pas a déjà été fait dans ce domaine. En collaboration avec M. BRARD, il a construit des appareils permettant des pesées de quelques grammes de tellure à 30 Kms de distance, et des détectons, avec pesées vérifiées, de masses de plusieurs kilos d'or et d'argent dans des maisons.

Pour les mêmes masses enterrées, on se heurte à quelques difficultés.

M. GORCEIX invite les membres de la section que cette question intéresse à aller assister chez lui, à Versailles, individuellement ou par deux au plus, à quelques expériences.

Ces travaux seront publiés le mois prochain sous le titre "Journal de laboratoire" à la librairie Le Chevallier.

M. RABOT signale l'activité des sourciers au Danemark où ils prospectent des sources de gaz naturels.

Artésianisme.— M. SENTENAC espère que le projet de forage qui, dans la région parisienne, doit atteindre la profondeur de 2.000 mètres, ne tardera pas à être approuvé et que ce forage sera terminé pour l'Exposition de 1937.

Le fonçement de cet ouvrage donnera probablement une occasion de vérifier les dires des sourciers qui ne manqueront pas d'émettre des avis sur le nombre des nappes et leur profondeur.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. LEMOINE qui souhaite une extension rapide des mesures de protection des eaux souterraines prises par décret-loi le 8 août 1935.

M. SENTENAC fait observer que cette question est actuellement entrée dans la phase administrative et que le Service des Mines a actuellement tous les renseignements désirables.

La section émet le voeu que toutes extensions possibles soient appliquées à ce décret-loi, à la satisfaction de l'intérêt public.

M. DIENERT expose, avec exemple à l'appui, qu'il y a lieu de surveiller de très près la question des débits artésiens, car souvent les municipalités font inconsciemment un gaspillage énorme de l'eau jaillissante. Il souligne que le ministère de l'Agriculture a un moyen efficace de lutter contre ces abus: c'est de n'attribuer les subventions que sous la condition expresse que le débit ne dépassera pas un chiffre fixé.

M. le président annonce à l'assemblée que les missionnaires subventionnés en 1935 par la section: MM. POUGET, BALZAN et CASTERET ont, malgré des ennuis de main d'oeuvre, trouvé des choses curieuses.

M. le président fera ultérieurement le résumé de ces travaux.

M. le président s'informe du délai dans lequel les justifications des subventions 1935 doivent être remises au ministère des travaux publics.

M. GENISSIEU répond que ce dépôt doit avoir lieu le 31 décembre au plus tard.

M. le Président signale à la section les travaux de MM. COSYNS et VAN DER ELST qui délaissant momentanément la stratosphère, explorent des cavernes du pays basque où ils ont trouvé une circulation souterraine des plus intéressantes et ayant beaucoup d'analogies avec celle trouvée dans le Larzac par MM. BALZAN et POUGET.

M. DIENERT rappelle que le comité français n'a pas encore envoyé la bibliographie 1934 demandée par l'Association Internationale; cet envoi doit parvenir en Décembre.

L'Association Internationale doit participer aux frais d'impression, mais on ne sait pas encore dans quelle mesure.

M. GUILLERD a consulté ses collègues, certains n'ont pas encore répondu, mais on peut approximativement estimer à 25 ou 30 pages la bibliographie qui sera fournie.

Dans ces conditions, M. DIENERT, quoique ne pouvant s'engager fermement, estime que l'Association Internationale pourra entrer dans la dépense pour une part substantielle.

Congrès d'Edimbourg.- M. DIENERT expose qu'il a consulté les présidents et secrétaires des commissions, en vue de recueillir les travaux pouvant éventuellement être présentés au Congrès, mais n'a pas reçu beaucoup de réponses.

Il rappelle que celles-ci doivent lui parvenir avant mars.

Il faudrait fixer le plus tôt possible le nombre de délégués à ce congrès et connaître également les personnes qui les accompagneront.

M. le Président s'informe des travaux de la sous-section coloniale.

Le général TILHO va partir pour le lac Tchad, où, malgré le manque de fonds, il va s'occuper à nouveau de la capture du Logone. Un article consacré à ce problème et à son parallélisme avec certaines captures réalisées à Madagascar, est publié dans le numéro de "La Nature" du 15 octobre 1935.

MM. DIENERT et HUBERT se mettront d'accord sur les date et programme de la prochaine réunion de la sous-commission coloniale.

L'ordre du jour prévoit ensuite une communication de M. FROLOW sur la méthode de Labrouste. Vu l'heure tardive et étant donné l'intérêt que présente cette communication, il est décidé de la renvoyer au début de la prochaine séance.

M. LUTAUD signale que le premier jaugeage du débit solide du Cher a été fait et que cette question sera étudiée lors de la prochaine séance qui est fixée au 20 Décembre 1935.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire

A. GUILLERD